

Je vous apporte le salut fraternel de la Fédération Nationale de l'Action Sociale.

Je tiens tout d'abord à remercier Frédéric d'avoir répondu présent à notre invitation le vendredi 10 mars lors de la réception dans nos locaux de Christopher MUNG.

Christopher directeur d'une ONG dédiée aux droits humains à Hong Kong et l'un des dirigeants de la Confédération syndicale de Hong Kong, la HKCTU qui a été contrainte à la dissolution par les menaces et coups portés par le gouvernement Chinois, après les grandes manifestations populaires de 2019-2020.

Aujourd'hui plus de 100 syndicats n'ont plus d'existence légale depuis l'adoption d'une loi sur la sécurité nationale.

Je profite de cette tribune pour saluer l'ex présidente de la HKCTU, Carol Ng et l'ex secrétaire général Lee Cheuk-Yan, que j'avais eu l'occasion de rencontrer avant qu'il soit arbitrairement mis en prison. Je salue bien entendu tous les militants syndicaux emprisonnés et qui subissent la répression.

Merci à nouveau Frédéric d'avoir permis à Christopher d'être en tête de la manifestation du 7 mars et ainsi exprimer et représenter avec l'intersyndicale notre attachement à l'internationalisme ouvrier en cette période de répression dans notre pays et en cette période où les guerres impérialistes dans le monde tentent de diviser les ouvriers et les salariés.

Nous ne pouvons qu'être fiers d'être membre d'une confédération qui fête ses 75 ans et ne considère pas simplement dans les paroles mais dans les actes que « l'Internationale sera le genre humain ».

Nous le sommes d'autant plus que depuis le 19 janvier dans l'unité de l'intersyndicale et des organisations de jeunesse, nous combattons avec les millions de salariés pour obtenir le retrait de la réforme sur les retraites de Macron/Borne.

Je ne reviendrais pas plus longuement sur ce combat qui est loin d'être fini, comme la encore montré la mobilisation d'hier et le montre les grèves en cours.

Nous avons eu raison et nous avons raison de ne pas lâcher face à un président et un gouvernement sourd à la volonté de plus de 90% des salariés et de plus de 60% de la population qui lui demande d'abandonner cette réforme avant tout retour à la table des discussions sociales nécessaires pour faire avancer nos revendications.

Et au-delà de notre exigence d'abandon de ce projet pour notre part et dans le secteur social, médico-social, de l'insertion, de la petite enfance et de l'aide à domicile nos revendications sont encore et toujours d'actualité.

Ce sont les questions de salaires, de conditions de travail et de moyens à la hauteur des besoins.

Nous n'avons toujours pas obtenu les 183 euros pour tous et sans contrepartie.

Nous n'avons toujours pas obtenu les augmentations de nos valeurs du point conventionnelle à hauteur de l'augmentation du cout de la vie.

Nous n'avons toujours pas obtenu les budgets nécessaires pour compenser dans nos établissements l'augmentation du cout de l'énergie et des frais alimentaire.

Et nous sommes dans une situation où le manque de personnel récurrent dans les établissements participe à la dégradation de la prise en charge dans bon nombre d'établissement de nos différents secteurs.

Et j'en passe.

Et que compte faire le gouvernement face à cette situation qui voit bon nombre de nos grilles indiciaires en dessous du SMIC ?

Un plan financier d'urgence, des moyens supplémentaires pour former et qualifier les faisant fonction, les augmentations de salaires nécessaires face à l'inflation, le retour de toutes nos grilles indiciaires au moins à hauteur de 20% au-dessus du SMIC et les 183 euros pour tous, comme nous le revendiquons ?

Et bien NON, comme vous pouvez vous en douter.

Sourd et aveugle comme le président et le gouvernement sur la question des retraites car nous sommes un secteur à financement public.

De la sorte nous devons participer à redresser les comptes publics et ainsi réduire le déficit public comme l'a rappelé la première ministre concernant les retraites.

Pourtant et nous l'avons rappelé lors de nos différents communiqués, les milliards sont là mais pour le moment ils ne servent qu'à engraisser les actionnaires et servir au budget de guerre.

A notre place comme syndicat attaché à la fiche de paie, nous avons signé l'an dernier des accords de salaires dans différentes conventions collectives pour au moins prendre les 3% et des minimums salariaux en dessus du SMIC.

Nous l'avons fait même si c'était largement insuffisant, ceci afin de montrer que nous ne pouvions pas laisser seul nos employeurs décider unilatéralement de ces augmentations salariales.

Mais ne nous y trompons pas !

Nos employeurs n'ont mis sur la table des négociations que ce que le gouvernement leur demandait d'appliquer à savoir les augmentations de la Fonction Publique et avec la contrepartie que pour notre part nous refusons, une convention collective unique.

Projet qui cherche à en finir avec les classifications, l'ancienneté et la reconnaissance des diplômes d'Etat au nom de la politique de la compétence, rien que la compétence.

Pour 2023, les raisons de la colère des salariés que nous portons ne peuvent qu'être exacerbées lorsque vous saurez que lors de la conférence salariale qui vient de se tenir et qui

fixe les marges de manœuvres financières pour nos augmentations possibles de salaire en 2023, ce sera ZERO en plus.

Le ministère justifie ce ZERO pointé par l'effet report des différentes augmentations de salaires cumulées depuis 2020 comme les primes COVID, le Ségur, le Lafourcade 1 et 2, l'ancienneté et spécifiquement dans l'Aide à Domicile la nouvelle classification.

Les chiffres qu'il annonce sont surréalistes :

- 12,7% dans le secteur du handicap ;
- 13% dans celui des associations hors conventions collectives ;
- 15,5%, dans le secteur sanitaire, social et médico-social ;
- 21% dans l'Aide à Domicile ;
- 23,8% dans le secteur des personnes âgées.

Si l'on regarde juste le secteur de l'aide à domicile, la valeur du point est passée en deux ans de 5,50 euros à 5,62 euros soit 2,18% de réelles augmentations !

Et les salariés se battent depuis un an pour obtenir un juste reclassement.

Ces 90% de femmes qui ont subis pour une grande partie un déclassement conventionnel pour aboutir à des augmentations minimalistes de salaires, loin des 21% annoncés.

Finalement ont fait dire aux chiffres ce que l'on veut et de toute façon il ne couvre pas la baisse du pouvoir d'achat depuis 40 ans et l'inflation en cours à plus de 12%..

Mais peut-il en être autrement de la part d'un ministère et donc d'un gouvernement qui n'a fait que mentir pour justifier de l'accélération de la réforme Touraine, par le passage aux 64 ans et les 43 trimestres de cotisations supplémentaires.

Mais peut-il en être autrement lorsque ce gouvernement pour tenter de faire passer son projet a su utiliser tous les articles antidémocratiques de la Vème République, à savoir le 47.1, le 44.3 et le 49.3.

Et encore, soyons rassuré l'article 16 n'a pour l'instant toujours pas été utilisé, celui qui permet au président de disposer « de la plénitude des pouvoirs législatif et exécutif. »

Plus de 2 mois de mobilisation, une unité syndicale maintenue qui rejoint les millions en grève et dans la rue en manifestation et pourtant le président et son gouvernement ne cède pas.

Des millions dans la rue et un rejet qui va maintenant au-delà même de la seule question de cette réforme sur les retraites.

Une confédération qui, à chaque fois dans les moments cruciaux, en toute liberté et indépendance a su prendre toute sa place dans la défense des intérêts matériels et moraux des salariés.

Une confédération, comme tu l'as rappelé Frédéric qui ne peut aller rappeler à la première ministre, dans l'unité de l'intersyndicale que leur mandat c'est le retrait, rien que le retrait.

Et je pense en ce moment au regard de la situation, à cette déclaration du 11 juin 2003, tout à fait d'actualité et qui portée par ce comité confédéral national nous placerait au cœur de la situation :

« considérant que par son comportement , le gouvernement s'inscrit dans une logique de tensions accrues en misant sur le pourrissement du conflit et l'utilisation des mesures répressives – ce qui aura des conséquences en termes de démocratie et de cohésion républicaine – la commission exécutive confédérale déclare que seule la grève générale interprofessionnelle, menée dans l'unité d'action, pourrait amener le gouvernement à la table des négociations. Cette déclaration vaut mandat pour la délégation FO qui se rendra à la réunion des organisations syndicales ».

Vive la confédération générale du travail Force Ouvrière

Je vous remercie de m'avoir écouté

Pascal CORBEX

secrétaire général de la FNAS FO